



Fontenay aux Roses, le 4 mai 2011

INDIGNEZ VOUS !

Le conseil municipal du 31 mars était consacré au budget 2011.

Vos représentants CFDT ont assisté à la séance.

Lors de la présentation des résultats 2010, Monsieur le Maire s'est félicité d'une économie de plus de 7 millions d'euros, dont une économie de plus de 1.5 millions d'euros sur le budget du personnel.

En trois ans, 3 millions d'euros ont été économisés sur le personnel ...

" Pas d'argent ! " voilà la réponse donnée aux demandes légitimes des agents communaux.

" Pas d'argent ! " mais plus de 7 millions d'euros non dépensés en 2010 ! soit le quart du budget communal

" Pas d'argent ! " mais plus de 1,5 millions d'euros d'économie sur le budget du personnel

Le personnel, qui met en œuvre les services rendus à la population, n'en peut plus d'être traité avec aussi peu de considération.

Nous ne pouvons que constater la dégradation des conditions de travail, le sous-effectif dû au non remplacement de nombreux départs, la pression constante sur les collègues, l'ambiance déplorable qui règne en mairie, au centre technique et dans de nombreuses structures municipales.

Les membres des sections syndicales FSU et CFDT dénoncent:

1 - La multiplication des procédures disciplinaires, arbitraires et discriminatoires.

2 - Les entraves au droit syndical (interdiction d'affichage sur les panneaux syndicaux par exemple).

3 - Les incitations au départ, mises au placard, fins de contrat injustifiées après des années de service, refus de titularisation, la flexibilité accrue, les comportements de certains responsables de services pouvant être assimilés à de la maltraitance. Tout cela est souvent, dissimulé derrière de "pseudos" réorganisations de service.

Lors du dernier CTP, le 8 avril 2011, vos 3 sections syndicales **FSU, CGT et CFDT** ont refusé de valider la "réorganisation" du service des sports.

En vain ! Aucune place au dialogue social !

Malgré les propositions des collègues de ce service, la première adjointe maintient son projet sans aucune concertation !

Le CTP est devenu une chambre d'enregistrement, sans le dialogue nécessaire à un organisme paritaire !

4 - L'insécurité au travail:

* Le 31 mars 2011, vos 3 syndicats ont adressé au Maire un courrier demandant la procédure obligatoire de réunion du CTP (Comité Technique Paritaire) en configuration CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité). Nouveau refus, malgré de graves accidents du travail.

* Absence du document unique, obligatoire pour répertorier les risques au travail.

* Refus depuis 3 ans de communiquer les rapport d'inspection du CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) suite à la visite des bâtiments communaux.

* Refus d'assurer correctement le personnel: les agents blessés au travail sont menacés d'avoir à payer une partie des frais médicaux !

A force de réaliser des "économies" sur l'entretien des bâtiments et sur le budget du personnel, la situation est-elle si opaque pour que l'on refuse aux agents la communication des rapports et des comptes-rendus divers ?

5 – La carrière :

* L'opacité des règles d'avancement de grade : nombreux sont les collègues toujours au même grade après plus de 20 ans de bons et loyaux services !

* Un régime indemnitaire opaque dont les règles d'attribution sont propres à la ville de Fontenay aux Roses !!!

**STOP A CETTE PARODIE DE DIALOGUE SOCIAL !
REAGISSONS, RESTONS SOLIDAIRES ET UNIS FACE
A UN EMPLOYEUR DEVENU SOURD**